

## Le chanteur de Nirvana se suicide

SEATTLE (Reuter, AFP) — Kurt Cobain, chanteur de Nirvana, l'un des groupes de rock les plus populaires du monde, s'est suicidé hier à son domicile de Seattle.

Le corps du chanteur de 28 ans a été découvert par un électricien venu effectuer des travaux, hier matin. Selon la police, Cobain se serait tiré une balle dans la tête, une lettre posée près de son cadavre annonçant son suicide. Selon des radios de Seattle, le corps semblait sans vie depuis au moins deux jours.

En mourant en pleine gloire, comme un Jimmy Dean ou une Janis Joplin, Cobain est pratiquement certain de se garantir une légende. Il était le symbole de la « grunge generation » (littéralement la génération « crade », sale), porte-parole d'une jeunesse qui n'avait jamais accepté de devoir grandir dans l'Amérique de Ronald Reagan et de George Bush et pour qui la musique représentait une porte sur l'évasion.

Avec ses albums *Nevermind* (1991), *In utero* (1993), les chansons *Smells like teen spirit* (un hymne à la jeunesse qui s'ennuie) ou *Come as you are*, Nirvana fit connaître au monde entier une ville du nord-ouest des États-Unis, le port de Seattle (dont peu se souvenaient qu'il fut le lieu de naissance de Jimi Hendrix).

À travers Nirvana, Seattle devint à la fin des années 80 et au



Issu d'un foyer brisé, Kurt Cobain avait canalisé ses frustrations dans un rock dérivé du punk qui a eu un impact mondial sur les jeunes avec des chansons comme « Smells Like A Teen Spirit » et « Lithium ».

début des années 90 une Mecque musicale comme le fut le Liverpool des Beatles dans l'Angleterre pop des années 60 ou Nashville pour la musique country. Nirvana, c'était aussi le retour à un certain esprit du rock, un côté romantique, une réponse cinglante aux Bon Jovi, Madonna, Phil Collins, Mariah Carey dominant le hit-parade des années 90.

Le succès du groupe de Cobain — qui prit l'industrie du disque par surprise — ouvrit la porte à une multitude de groupes grunge, pour la plupart issus de la même ville : Soundgarden, Alice in Chains, Pearl Jam, autant de formations qui triomphent actuellement dans le hit-parade américain.

Kurt Cobain ne s'était jamais fait au succès et ce n'était pas une coquetterie de star. En 1992, son mariage avec la chanteuse Courtney Love (elle-même leader du groupe Hole et personnage haut en couleurs) ne semble pas le calmer. Mieux même, alors que son épouse est enceinte de leur fille Frances Bean, le couple défraie la chronique pour ses problèmes de notoriété publique avec la drogue. Pendant l'année 92, les bruits les plus alarmistes ont circulé sur l'état de santé de Cobain. Des concerts sont annulés.

Le 4 mars dernier, Cobain fut hospitalisé à Rome, à la suite d'une surdose de somnifères. Il prenait justement du repos chez lui à Seattle au moment de son suicide.

## Carton de cigarettes à 14 \$ chez les Hurons

QUÉBEC — Malgré la baisse importante de taxes sur le tabac, des détaillants du Village-des-Hurons ont encore trouvé le moyen de vendre des cigarettes à meilleur prix que partout ailleurs.

Un reportage de la télévision de Radio-Canada montrait hier qu'il est possible de se procurer une cartouche de cigarettes à 14 \$ dans au moins deux commerces du Village-des-Hurons, La Huronne et Artisanat Gros-Louis.

Depuis la baisse des taxes décriée par Ottawa et Québec, la cartouche (huit paquets) de cigarettes canadiennes se vend entre 19 \$ et 22 \$. Les Hurons vendent des cigarettes de marque Canada Goose, vraisemblablement fabriquées en Ontario par les Mohawks.

Curieusement, on trouve aussi

des cigarettes de marque Rothmans au même prix en provenance du Royaume-Uni. La compagnie Rothmans a confirmé que ces cigarettes proviennent bel et bien d'une de ses usines au Royaume-Uni, mais a dit ignorer comment ces paquets peuvent se retrouver au Québec.

Le ministère du Revenu du Québec n'était pas au courant des ventes à rabais de cigarettes au Village-des-Hurons. Des fonctionnaires du Revenu devraient enquêter sur ces commerces.

En cachant la caméra dans un sac, l'équipe de Radio-Canada a réussi à tourner des images dans les deux commerces.

### ■ Un piéton perd la vie

SAINT-ANSELME — Un homme de 51 ans est mort jeudi soir vers 21 h quand il a été happé par une automobile à Saint-Anselme. Selon le rapport de police, Rock Duclos tentait de traverser le carrefour Taschereau et Sainte-Anne en courant. Une conductrice l'a vu au dernier instant et n'a pu l'éviter. M. Duclos s'est écrasé tête première contre le pare-brise et est mort sur le coup.

### ■ Incendie d'un hangar

SAINT-FOY — Le feu a provoqué pour 50 000 \$ de dommages à un hangar situé au 7075, boulevard Hamel, vers 22 h 45, jeudi. Les nombreux véhicules et équipements qui se trouvaient à l'intérieur ont pu être sauvés des flammes. La police de Sainte-Foy enquête pour déterminer la cause du sinistre.

### ■ Fuite de diesel

CHARLESBOURG — Les pompiers de Lac-Beauport et des employés du ministère de l'Environnement ont localisé et éliminé la source d'une légère fuite de diesel dans la rivière Jaune, hier vers 18 h. Une vingtaine de litres de carburant se serait déversés dans le cours d'eau.

## Accusé de l'homicide involontaire d'Anthony Griffin L'ex-agent Allan Gosset est acquitté pour la deuxième fois

MONTRÉAL (PC) — L'ex-policier Allan Gosset a été acquitté de l'accusation d'homicide involontaire, hier, relativement à la mort d'Anthony Griffin, un Noir tué d'un coup de feu à Montréal, le 11 novembre 1987.

La porte-parole du jury a cafouillé en annonçant ce verdict devant le juge Réjean Paul, de la cour supérieure : « Coupable... Euh, non coupable. »

La femme a alors porté la main à sa tête, incrédule devant son lapsus. Durant ces instants d'incertitude, Gosset n'a pas bronché.

Le juge Paul a tenu à remercier le jury, huit hommes et quatre femmes, pour leur travail durant le délibéré qui a requis plus de 20 heures pendant trois jours.

Puis quand la salle se vidait, l'acquétté de 44 ans a courbé la tête et a été secoué par des sanglots, pendant qu'il était reconforté par des amis.

Gosset a été libéré de la même accusation lors d'un premier procès en 1988.

L'avocat de la défense, Jean-Claude Hébert, affirme que son

client n'a jamais été pessimiste durant la longue attente pour l'annonce du verdict « mais il était anxieux. L'attente, c'est ce qu'il y a de plus épouvantable. »

Affirmant que le policier avait été « poli et correct » envers Griffin le jour où il a été tué d'une balle dans le front, l'avocat dit ne pas comprendre les accusations de brutalité et de racisme portées contre Allan Gosset par des proches de la victime.

### Par accident

Ce 11 novembre, Anthony Griffin avait tenté un moment de fuir, dans la cour d'un poste de police de la CUM, mais s'était arrêté et tourné vers le policier. Celui-ci a sorti son pistolet mais il a toujours nié, par la suite, avoir visé la victime et proclamé que le coup était parti par accident.

Selon l'avocat Hébert, Gosset a déjà affirmé qu'il était « malheureux de cet accident. Je suis con-

vaincu qu'il ne l'a jamais oublié », et selon lui, le jury aussi a conclu à l'accident malheureux et au fait que son client « n'a certainement pas été négligent ».

### Appel?

Le procureur de la Couronne Jacques Trudel compte se pencher sur des aspects des directives données au jury par le juge Paul, avant de décider d'aller ou non en appel du verdict. Il a 30 jours pour le faire.

Selon M. Trudel, le magistrat a au moins évité les mêmes erreurs que le juge au premier procès, ce qui avait amené la Cour suprême à en ordonner un second.

Dan Philip, porte-parole de la communauté noire de Montréal, a affirmé que « nous allons l'accepter » même s'il croit que justice n'a pas été faite : « Nous respectons la loi. » Selon lui, il y a eu négligence dans l'usage d'une arme à feu.

Il ne prévoit pas de réactions violentes de la part de la communauté noire mais « on éprouvera de la peine dans des familles ».

Orberth Griffin, père de la victime, affirme que « justice n'a pas été rendue. Les policiers utilisent la loi et peuvent se cacher derrière. Je suis convaincu qu'il a assassiné mon fils mais je ne suis pas surpris par l'acquiescement. »

### ■ Appel à la bombe

SAINT-FOY — Les artificiers de la SQ ont fouillé tous les bagages d'un autocar de la compagnie Orléans, peu avant minuit, jeudi, au terminus de Sainte-Foy, après qu'un appel anonyme eut informé les policiers qu'une bombe y avait été placée. Le coup de fil faisait état d'une supposée vengeance d'un mari à l'égard de sa femme qui se trouvait à bord et qu'il voulait « faire sauter ». Les 35 passagers en route vers Montréal ont été forcés d'attendre plus d'une heure avant de monter à bord d'un autre véhicule. Les recherches des artificiers sont demeurées vaines. L'opération s'est terminée vers 4 h.

## Un étudiant en droit coupable de vol

QUÉBEC — Martin Hamel n'a pas retenu les enseignements de Thémis. Le jeune homme de 25 ans, étudiant en droit, a été reconnu coupable, hier, du vol de deux albums de lithographies du peintre Jean Paul Lemieux, évalués à plus de 25 000 \$.

par FRANÇOIS POULIOT  
LE SOLEIL

Résidant de Québec, Hamel a profité d'une visite au domicile d'un médecin de Québec pour commettre son méfait. Subrepticement, il est reparti avec sous le bras les recueils *Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine* et *Jean Paul Lemieux retrouve la petite poule d'eau*.

Trente-trois reproductions, datées et signées de la main du célèbre artiste étaient colligées dans ces volumes qu'il a ensuite vendus à des galeries d'art pour une somme d'environ 10 000 \$. Avec le butin, il a notamment pu s'acheter une Mazda 626 usagée.

Conscient des problèmes que pourrait causer à son cheminement professionnel une condamnation criminelle, Martin Hamel a tenté d'obtenir une absolution inconditionnelle, hier.

Le juge Pierre Verdon s'est ce-

pendant dit peu impressionné par l'argument selon lequel il avait consommé de l'alcool lors du délit. Il a en outre souligné qu'il demeurait perplexe sur ses sentiments de culpabilité et sur ses valeurs. Ajoutant que l'intérêt public ne lui permettait pas de consentir à une telle demande, le magistrat lui a imposé une amende de 1500 \$, 18 mois de probation et 100 heures de travaux communautaires.

### LA QUOTIDIENNE

tirage du 8-04-94

3-0-7

4-1-0-5

### INTER-PLUS

136872 gagne 250 000 \$

36872 gagnent 2500 \$

6872 gagnent 250 \$

872 gagnent 25 \$

72 gagnent 10 \$

### MINI-LOTO

722555 gagnent 50 000 \$

22555 gagnent 5000 \$

2555 gagnent 250 \$

555 gagnent 25 \$

55 gagnent 5 \$

72255 gagnent 1000 \$

7225 gagnent 100 \$

722 gagnent 10 \$

L E T R E N T E E T U N®



NOUVELLE FORME DROITE

LE POLO LIN ET COTON  
49.95

L'EXCLUSIVITÉ DU 31, LE POLO NOUVELLE FORME, DROITE, CARRÉE  
AVEC PETITES OUVERTURES SUR LES CÔTÉS POUR UNE ALLURE  
DÉCONTRACTÉE... TRICOT LÉGER DE FIBRES NATURELLES, LIN ET COTON,  
BOUTONS DE NACRE. MARINE OU OLIVE. P.M.G.T.G. RÉG. 75.00

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

# Un cessez-le-feu écarte la guerre civile au Rwanda

**NATIONS UNIES** (d'après Reuter, AP et AFP) — Les factions rwandaises ont conclu un cessez-le-feu et sont convenues de la formation d'un gouvernement de transition, a déclaré hier soir à New York le président en exercice du Conseil de sécurité des Nations unies, le Néo-Zélandais Colin Keating.

Il a fait état d'une amélioration de la situation dans la journée d'hier à Kigali, où s'affrontent depuis deux jours ethnies hutue et tutsie.

« Un accord a été conclu sur un cessez-le-feu. Il y a une demi-heure, j'ai été informé que la situation s'était sensiblement améliorée par rapport à ce qu'elle était 24 heures auparavant », a-t-il dit.

« Au point de vue politique, il y a un accord (...) sur la nomination d'un gouvernement

provisoire, sur un président et un premier ministre par intérim. Cinq ministres ont été désignés », a ajouté le président du Conseil de sécurité.

Hier soir, la radio belge RTBF, citant le chef des casques bleus belges au Rwanda, avait rapporté que les belligérants avaient négocié une trêve qui doit entrer en vigueur ce matin.

La glissade vers la guerre civile totale semble ainsi provisoirement arrêtée ou freinée.

Selon l'ONU à New York, ce

cessez-le-feu préliminaire a été conclu entre l'opposition tutsie du Front patriotique du Rwanda (FPR) et certains éléments de l'armée rwandaise, mais la garde présidentielle, responsable des principales exactions, n'y était pas partie. Avant même l'établissement de cette trêve, les tirs semblaient moins intenses en fin de journée à Kigali, la capitale.

Ce sont des membres de la garde présidentielle, composée de quelque 700 Hutus d'une tendance dure, très méfiants à l'égard de l'accord d'Arusha conclu durant l'été 1993 entre le président Habyarimana et l'opposition de la minorité ethnique tutsie du Front patriotique du Rwanda (FPR), qui semble mener le bal, dans la capitale rwandaise. C'est

elle qui a abattu la première ministre et quelques membres de son gouvernement, le président de la Cour suprême, 11 casques bleus belges ainsi que 22 prêtres et religieuses, alors que trois jésuites belges étaient épargnés, et enlevé des militants des droits de l'homme.

Des centaines de personnes, dont des membres du gouvernement et des fonctionnaires, auraient trouvé refuge dans les ambassades. Plusieurs de celles-ci, dont celles du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de la Belgique, mettent en place des mécanismes d'évacuation de leurs ressortissants qui pourraient être effectués à l'occasion de la trêve, sans doute par voie

terrestre puisque l'aéroport est fermé et peu sûr.

Selon Philippe Gaillard, délégué de la Croix-Rouge à Kigali, il y avait hier 400 cadavres à la morgue de l'hôpital et devant le bâtiment. Les corps des dix soldats belges de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) tués jeudi sont également à l'hôpital, a-t-il poursuivi.

Selon « Médecins sans frontières », les hôpitaux de la capitale regorgent de blessés.

L'armée rwandaise semble résolue à ne pas s'engager dans ces combats aux côtés de la garde présidentielle : elle a fait lire un communiqué sur les ondes de la radio nationale, appelant la po-

pulation à la soutenir dans sa lutte contre les « malfaiteurs ». Selon elle, les exactions sont le fait de soldats en colère qui ont ainsi réagi à la mort du chef de l'Etat. « Les forces armées ne peuvent tolérer pareille conduite criminelle et honteuse », ont-elles prévenu.

La mort, mercredi soir, du président rwandais Juvénal Habyarimana, tué en compagnie de son homologue burundais Cyprien Ntaryamira, lorsque leur avion a été abattu en se posant à Kigali, a donné le signal de très violents combats entre la garde présidentielle, à forte majorité hutue, et les opposants du Front patriotique rwandais (FPR), l'ancienne rébellion armée de la minorité tutsie.

## Afrique du Sud: échec du sommet à quatre

**SKUKUZA**, Afrique du Sud (d'après AFP, AP et Reuter) — Le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, a déclaré hier soir qu'aucun « résultat tangible » n'avait été enregistré lors du sommet quadripartite réunissant les dirigeants sud-africains à Skukuza (dans la province du Transvaal).

« Nous sommes dans l'incapacité de vous communiquer le moindre résultat tangible après ces discussions », a déclaré M. Mandela à l'issue de la réunion au sommet de plus de sept heures avec le président Frederik De Klerk, le roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, et le chef du parti Inkatha Mangosuthu Buthelezi, « premier ministre » du bantoustan autonome du KwaZulu.

Ce sommet historique a pour la première fois mis les quatre hommes sur un pied d'égalité.

Dans un communiqué commun lapidaire, les quatre dirigeants se sont uniquement mis d'accord sur un appel à une médiation internationale pour la recherche d'une

solution constitutionnelle à l'opposition de l'Inkatha aux premières élections non raciales sud-africaines dans 17 jours et la constitution d'un groupe de travail qui devra examiner la demande de souveraineté du KwaZulu et remettre son rapport avant jeudi.

La rencontre, dans la réserve Kruger, a été organisée par le président De Klerk et M. Mandela pour tenter d'amener le roi Goodwill Zwelithini et son oncle, M. Buthelezi, à modifier leur opposition farouche à l'organisation des élections dans le KwaZulu.

Le roi Zwelithini a rejeté, de son côté, une proposition de l'ANC de lui offrir la reconnaissance officielle de pouvoirs consti-

tutionnels dans le KwaZulu qui doit être réincorporé dans l'Afrique du Sud comme l'une des neuf provinces après les élections.

Pour sa part, M. Buthelezi, qui n'a pas obtenu l'ajournement des élections comme il le réclamait, a exprimé sa « déception qu'il ne soit pas sorti de la réunion quelque chose de concret ». « Mais », a-t-il ajouté, « je ne pense pas que qu'elle ait été inutile ».

M. Buthelezi appelle au boycott des élections car les nouvelles dispositions prévoient la disparition des bantoustans et le privent ainsi de tout pouvoir.

M. Mandela a de nouveau rejeté toute demande d'ajournement des élections. « Nous ne pouvons pas ajourner notre liberté. Nous sommes déterminés à former un gouvernement de notre choix le jour dit », a-t-il affirmé.

MM. Mandela et De Klerk ne sont par ailleurs pas parvenus à

convaincre M. Buthelezi d'autoriser la campagne électorale et la tenue du scrutin dans la région qu'il contrôle.

M. De Klerk s'est déclaré déçu du « manque de progrès », mais, a-t-il affirmé, « les discussions doivent continuer car de lourdes responsabilités pèsent sur les épaules des quatre hommes réunis ici ».

À diverses reprises, M. Mandela a affirmé qu'il était prêt à tous les compromis sauf sur deux points : la date des élections et l'unicité de l'Afrique du Sud.



Le chef zoulou Buthelezi risque de perdre tout pouvoir après la disparition des bantoustans en Afrique du Sud.

Ces derniers jours, la presse visageait côté gouvernement comme côté ANC de « serrer substantiellement les boulons », en cas d'échec du sommet, faisant allu-

sud-africaine écrivait que l'on en est à la vigueur et la rigueur due l'état d'urgence décrété par Pretoria dans le bantoustan du chef Buthelezi.

**INCROYABLE SPÉCIAL GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS**

Une entreprise de chez nous

**NETTOYEURS UNIS DE LA CAPITALE INC.**

Pour rendez-vous **877-5567**

<b>LA PIÈCE</b> Tapis mur à mur (Désodorisant inclus) <b>15<sup>00</sup></b> (Minimum 2 pièces)	<b>MAISON COMPLÈTE</b> 5 pièces de tapis mur à mur 12 marches et un vestibule (Désodorisant inclus) <b>74<sup>99</sup></b>	<b>1 CANAPÉ ET 1 FAUTEUIL</b> (Désodorisant inclus) <b>15<sup>00</sup></b> LA PLACE
--	--	--

**TRAITEMENT ANTITACHE 15\$ LA PIÈCE**

**15\$ LA PLACE FAUTEUIL ET CANAPÉ**

**PME prix spéciaux**

Équipement industriel à haute pression à vapeur

Nous garantissons le nettoyage

CARPETTE DE LAINE À L'ATELIER **.70¢** LE PIED CARRÉ

Cette offre se termine le 16 avril 94.

P.S. Nous ne faisons aucune sollicitation téléphonique

**BEAUPORT, CHARLESBOURG, SAINTE-FOY, CAP-ROUGE, SILLERY, QUÉBEC, ETC.**

**VENTE PRINTANIÈRE**

NOUVELLES TENDANCES PRINTEMPS ÉTÉ

**NOUVEAU EN MAGASIN**  
Vaste choix de :  
DOUILLETES - PRÉLARTS - CARPETTES

**RABAIS JUSQU'À 30%**  
sur les tissus, douillettes et housses de couette

**RABAIS DE 20%**  
SUR PAPIER PEINT

**SURPLUS DE MARCHANDISE**

**SURVEILLEZ NOS ÉTIQUETTES ROUGES**

**SPÉCIAL SUR TOILES SOLAIRES SUNSCREEN**  
Le solde se termine le 16 avril 1994

**POLYQUIN TEXTILE**

SPECIALISTE EN DÉCORATION

2970, boul. Sainte-Anne, Beauport  
**667-6454**

- Service à domicile gratuit
- Suivi fait par le conseiller tout au long du dossier
- Heures d'ouverture : du lundi au mercredi de 9h à 17h30; samedi de 9h à 13h
- NOUVEAU! MAINTENANT OUVERT LES JEUDI ET VENDREDI DE 9h À 21h**

**Jusqu'au 22 avril**

**«L'OPTION LOGIK» EST GRATUITE!**

«L'option Logik», c'est l'évolution logique dans la conception de la fenêtre et elle vous est offerte tout à fait **GRATUITEMENT** jusqu'au 22 avril.

«L'option Logik», c'est l'extension extérieure du cadre en vinyle permettant au vitrage de se situer dans la partie chaude du mur, de façon à améliorer la circulation de l'air sur le vitrage.

**Avantages exclusifs:**

- diminution appréciable de la condensation;
- possibilité d'une ventilation sans infiltration d'eau;
- protection optimale de la fenêtre contre les intempéries;
- coins soudés à l'électricité assurant une plus grande étanchéité;
- et plus encore...

Optez pour la différence

**VITROGLAIR INC.**

Installation sans intermédiaire

2630, boul. Wilfrid-Hamel Ouest, Québec (418) 681-1120

**LES PRIX DU Gros**

Quand on est gros, c'est un plaisir de réduire les prix en miettes

**Nutrition Animale**  
Le choix des maîtres

**GROC PLUS**

5381, boul. de la Rivière-Sud LEVIS  
Tél: 837-5228

258, boul. du Port, ST-NICOLAS  
Tél: 831-1328

710, Bouvier, local 155 QUÉBEC  
Tél: 623-9013

5237, boul. Hymel, local 155 QUÉBEC  
Tél: 877-2601

Le Cinéma

## 76 ans et toujours le goût de jouer

# Le mot retraite fait frémir Danielle Darrieux

SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD (PC) — À 76 ans, Danielle Darrieux, la grande dame du cinéma français qui a joué dans pas moins de 125 films, refuse de songer à la retraite.

Elle était de passage au Québec dernièrement, à Saint-Paul-d'Abbotsford, près de Granby, où l'on tournait des scènes de la série télévisée *Jalna*. Elle y joue Adenaline, l'aieule de la dynastie des Whiteoak.

« Adenaline est une femme extraordinaire qui s'est occupée de toute sa famille et qui compte beaucoup pour eux », une chose qu'on a un peu perdu de vue de nos jours, dit-elle. C'est un personnage tendre, autoritaire, mais jamais méchant. « Il y a toujours un oeil qui rit. »

Danielle Darrieux ne s'est pas demandée si elle lui ressemblait. « Je ne cherche jamais ça : le bonheur, c'est de jouer des personnages qui ne vous ressemblent pas. »

Il y a peut-être des points communs comme l'amour de la campagne, par exemple. « J'ai une île en Bretagne, mon petit continent à moi. Les enfants rêvent là-dessus, c'est merveilleux. Et mes petits-enfants adorent ça. Ils vivent comme des sauvages là-dessus. »

Pour l'actrice, la coupure a toujours été très stricte entre sa vie

publique et privée, qu'elle dit avoir réussie de « façon extraordinaire ». « J'ai été mariée à mon mari — pas un acteur, non — pendant 45 ans. Il vient de mourir il y a six mois. »

Mais il l'accompagnait, voilà cinq ans, quand elle a débarqué au Québec pour le tournage de *La misère des riches*, une coproduction franco-canadienne. Grands espaces à sa mesure, chaleur humaine. Danielle Darrieux a craqué pour la Belle Province. « Et j'aimerais aller dans le Nord », souhaite-t-elle.

La comédienne n'est pas du genre à vivre de regrets et à cultiver la nostalgie de l'époque où elle jouait les jeunes premières.

« Les jeunes premières, ce sont toujours des histoires d'amour, bouleversantes et gentilles. Et comme on n'est pas amoureux de son partenaire la plupart du temps, ça m'a toujours fait marquer. Je ne prenais pas ça très au sérieux. »

Et la retraite ? Juste le mot la fait frémir. « C'est mon métier. Et on peut y exprimer à tout âge des personnages, que ce soit au théâtre — ou elle travaille surtout — ou au cinéma. Tant que le public aime ça, tant qu'il a envie de vous voir. C'est merveilleux d'être un acteur. »

Mais le plus merveilleux encore de tous les métiers, serait peut-être, à ses yeux, celui de metteur

en scène, auquel elle ne s'est cependant jamais risquée.

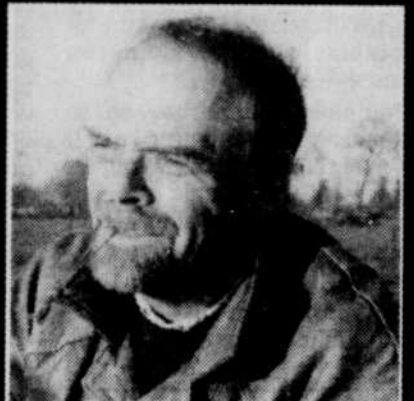
« Je ne sais pas si j'en aurais le courage, ni la force. J'ai vu des femmes metteurs en scène, et je les admire. Je trouve ça difficile pour une femme de ma génération. Maintenant, les jeunes femmes sont plus sûres d'elles. »

« J'apprends à tous les jours. Et

j'ai toujours peur. Quand j'arrive sur un nouveau film, c'est comme si c'était mon premier. »

Comme actrice, elle aime être dirigée : « Je n'aime pas du tout les gens qui disent « c'est bien »... et vous font reprendre », s'exclame-t-elle. Quant à elle, mettre son grain de sel, donner un avis, ça peut lui arriver, « mais je suis quand même docile ».

**Jean-Marie VIVIER**  
Le samedi 23 avril  
20 heures  
Rés. : 691-7400  
18,50 \$



JOSEPH-LAVERGNE  
CHAPITRE DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD  
LES SAINTS-ROSLIN DE L'ÉDUCATION  
Société de concertation de la Place Lacombe

**REQUIEM**  
de John Rutter  
et  
**STABAT MATER**  
de Pergolèse

Le samedi 9 avril 1994, à 20h  
à la Chapelle du Musée du Séminaire  
attenant au 2, de la Fabrique

Étudiant : 10 \$  
Adulte : 15 \$

PRO-MUSICA de Trois-Rivières SINFONIA Orchestre de Québec

La Caisse populaire Desjardins de Saint-Malo



**Serge Denoncourt**  
est le nouveau  
directeur artistique  
du Théâtre du Trident.

Fort de ses dix années d'expérience en théâtre, il vous prépare une saison 1994-1995 pleine de surprises, d'émotions et de découvertes.

Cette nouvelle saison sera rendue publique dans 12 jours : ouvrez l'oeil !

**STARMANIA**  
L'OPÉRA ROCK DE MICHEL BERGER ET LUC PLAMONDON  
MISE EN SCÈNE DE LEWIS FUREY

15 PERSONNES SUR SCÈNE

4 SUPPLÉMENTAIRES  
16, 17 ET 18 JUIN  
Jeudi et vendredi 20h  
Samedi 16h et 21h

GRAND GAGNANT  
SPECTACLE MUSICAL DE L'ANNÉE  
GALA VICTOIRES DE LA MUSIQUE 34 (PARIS)

Avec MICHEL PASCAL - LUCE DUFALT - JUDITH BÉRARD - PATSY GALLANT - BRUNO PELLETIER - FRANK SHERBOURNE - JASMINE ROY - 6 ÉTOILES NOIRES

9-10-11 juin 1994  
Grand Théâtre de Québec  
Salle Louis-Frédéric 643-8131

25 \$ à 50 \$

Grand Théâtre de Québec  
Salle Louis-Frédéric 643-8131

SRG AIR CANADA DONOHUE

UNE PRODUCTION GILBERT COULLIER ORGANISATION EN ACCORD AVEC AVANTI PLUS

**patricia kaas**

"Tour de Charme"

Réservations 694-4444

**2 JUILLET**

THÉÂTRE CAPITOLE

**PIERRE LÉGARÉ**  
« drôlement différent »

SAMEDI  
30 AVRIL  
20h

**légaré 2**

En collaboration avec La Fondation Villa Ignatia

EN VENTE MAINTENANT  
Réservations : 659-6710

LESOLEIL  
SALLE ALBERT ROUSSEAU  
Sièges réservés : 23.50 \$ - 27.50 \$

CHOI 98.1 FM

**JEAN-MARC PARENT**  
LE SHOW DÉMESURÉ!

POUR SA VENUE AU GRAND THÉÂTRE, JEAN-MARC VOUS RÉSERVE DES SURPRISES ET UN SYSTÈME DE SON ET D'ÉCLAIRAGE DÉMESURÉ!

Jeudi, vendredi et samedi prochains il reste encore de bonnes places

19 SÉRIE DE SUPPLÉMENTAIRES  
14-15-16 AVRIL 94  
Billets en vente actuellement  
Commandes téléphoniques : 643-8131

Grand Théâtre de Québec  
Salle Louis-Frédéric 643-8131

CHOI 98.1 FM TELE 9

Andrée Lachapelle  
Albert Millaire  
dans  
**Célimène et le Cardinal**  
une comédie de Jacques Rampal

Mise en scène de Michèle Magny • Scénographie de François Laplante  
Éclairages de Michel Brabant • Bande sonore de Richard Scully

Une production de la Société de la Place des Arts de Montréal présentée par la Société du Grand Théâtre de Québec

«Andrée Lachapelle est à son meilleur, fine mouche, belle combattante. Albert Millaire (...) est ici d'une présence imposante, d'un jeu sûr»  
Robert Lévesque, *Le Devoir*

«Un duo éblouissant.»  
Carmen Montessuit, *Le Journal de Montréal*

**6, 7, 8 et 9 avril 1994, 20h**  
Grand Théâtre de Québec  
Salle Octave-Crémazie 643-8131

30,50 \$  
Réduits : étudiants, aînés et groupes

Achetez 3 billets et obtenez-en un 4e gratuitement

Dernière chance ce soir

Billetech SRC LESOLEIL

**LES LUNDIS DE L'INSTITUT**  
Une pièce rafraîchissante, un vrai moment d'évasion!

**HOUDINI**  
PATRICK QUINTAL

TPQ THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC

En coproduction avec

UNE SEULE REPRÉSENTATION A QUÉBEC  
LE LUNDI 11 AVRIL À 20h

Mise en scène GUY BEAUSOLEIL  
Avec JACQUES L'HEUREUX MIREILLE THIBAUT

ÉRIC CABANA PATRICK QUINTAL JACQUES ROUTHIER JACINTHE C. TREMBLAY Décor MARTIN FERLAND

Costumes FRANÇOIS LAPLANTE DOMINIQUE THÉRIAULT Éclairages JEAN-CHARLES MARTEL Musique JACQUES JOBIN

Hydro-Québec

Commandes téléphoniques : 691-7411

LESOLEIL

SALLE DE L'INSTITUT  
22 SAINT-JEAN, QUÉBEC, Q.C. H2W 1G1  
Métrostation adjacent à la Gare Centrale

québec

# Dominik Hasek obtient un 7e jeu blanc

BUFFALO — Le Canadien a offert l'une de ses meilleures performances en défensive depuis longtemps, hier soir, au Memorial Auditorium de Buffalo. Mais cet effort n'a pas été récompensé puisque les Sabres l'ont emporté 1-0.

par FRANÇOIS LEMENU  
de la Presse canadienne

Le match opposait deux des meilleurs gardiens de la Ligue nationale. Dominik Hasek et Patrick Roy n'ont pas déçu. Hasek, dont la réputation grandit au fil des matchs, a tout arrêté. Il a aussi profité de deux poteaux dont un d'Éric Desjardins en fin de rencontre. Le public lui a d'ailleurs offert une ovation monstre une fois la victoire acquise.

Sa performance lui a permis d'enregistrer un septième jeu

blanc, rejoignant ainsi Roy et Ed Belfour en tête pour le nombre de jeux blancs. Hasek a également abaissé sa moyenne à 1,95, lui qui pourrait devenir le premier gardien depuis Bernard Parent (1973-1974) à conclure la saison avec une moyenne inférieure à 2,00.

Roy a été tout aussi solide que son vis-à-vis. Il a toutefois été déjoué lors d'un but chanceux de Donald Audette réussi lors d'un avantage numérique en deuxième période.

Le match avait les allures d'une rencontre des séries malgré quelques longueurs. Du jeu serré, de bonnes mises en échec, des bagarres et de bons arrêts. Ça promet pour les matchs éliminatoires.



## SOMMAIRE

CANADIEN 0 SABRES 1

Première période

Aucun but.  
Pénalités - Leeman Mtl, Roy Buf 0:13, Carbonneau Mtl 0:39, Haller Mtl 3:54, Fleming Mtl 7:04, Haller Mtl (majeure), Fleming Mtl, Roy Buf (majeures, inculpées), Presley Buf (mineure, majeure, inculpée de match) 10:00, Hannon Buf 10:28, DiPietro Mtl 14:36, Muni Buf 18:08.

Deuxième période

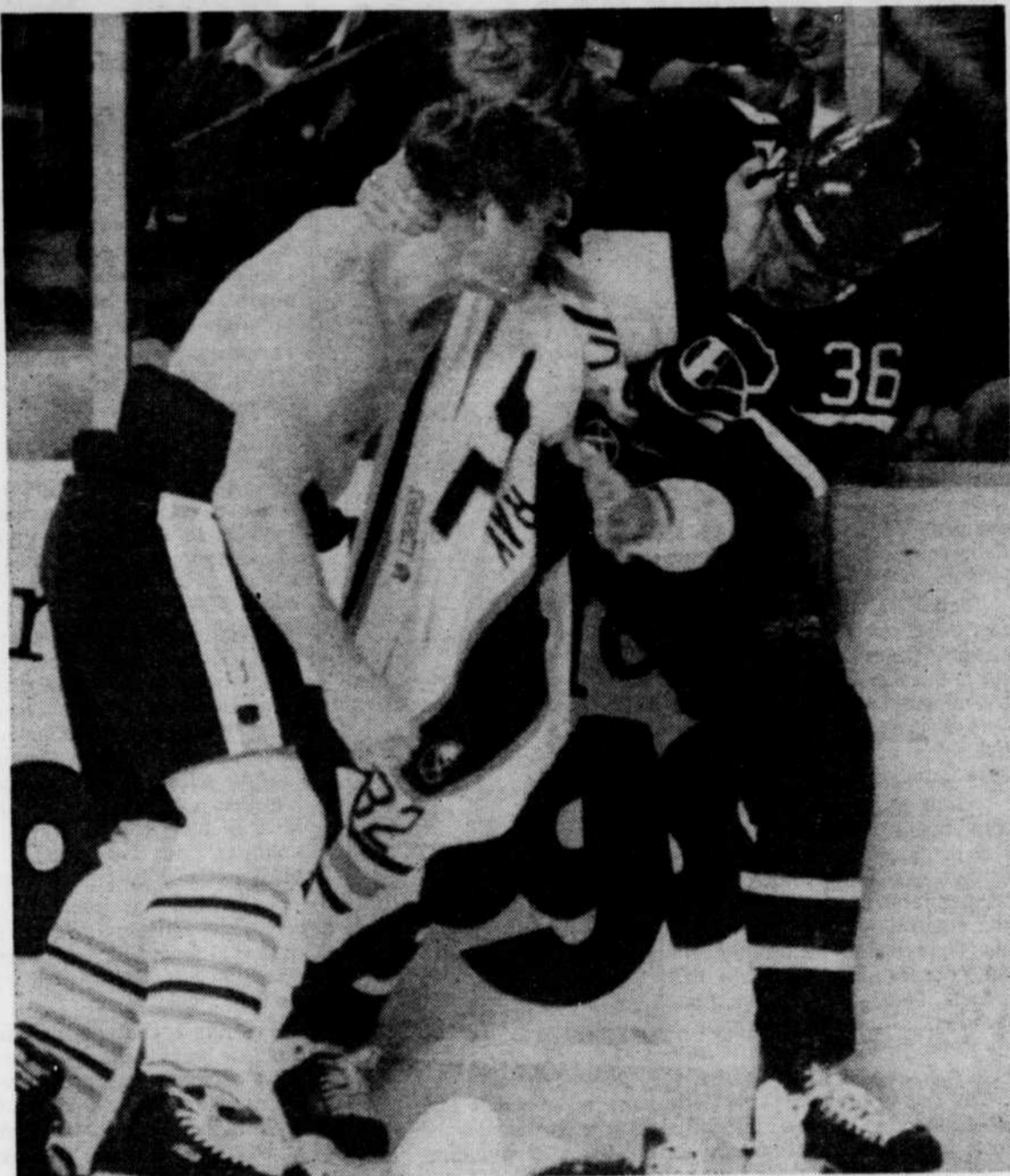
1. Buffalo, Audette 28 (Boucher, Bodger) 17:47 (an)  
Pénalités - Haller Mtl 1:47, Smeulik Buf 4:30, Bellows Mtl 5:16, Bodger Buf 11:49, Howerchuk Buf, Doigneault Mtl 16:02, LeClair Mtl 17:06, Dampousse Mtl, Roy Buf 18:51, Howerchuk Buf 19:47.

Troisième période

Aucun but.  
Pénalités - Odelein Mtl, Sevigny Mtl, Roy Buf 13:55.  
Tirs au but par  
Montreal 8 11 12-31  
Buffalo 10 10 8-28  
Gardiens - Montreal: Roy (P.33-16-11); Buffalo: Hasek (G.29-19-6). Power-play (Gardiens-saves) - Montreal: 0-7; Buffalo: 1-7. Arbitre - Paul Devorski. Juges de lignes - Greg Devorski, Bob Hodges. Assistance - 16.284.

Cette défaite a mis fin aux espoirs du Canadien de devancer les Penguins de Pittsburgh au sommet de la division Nord-Est. En fait, le Tricolore, qui n'a remporté qu'un seul de ses neuf derniers matchs (1-6-2), a glissé au sixième rang de l'Association Est, un point derrière Buffalo et Boston.

Une série Montréal-New Jersey se profile de plus en plus à l'horizon.



Gerry Fleming, du Canadien déshabille Rob Ray, des Sabres, au cours d'une escarmouche en première période.

## Les Nordiques exclus

UNIONDALE, N.Y. (AP) — Les Nordiques de Québec ont été officiellement éliminés des séries éliminatoires, hier soir, lorsque les Islanders de New York ont vaincu les Stars de Dallas 5-1.

Pierre Turgeon a inscrit deux buts pour les Islanders qui ont ainsi rejoint les Panthers de la Floride au huitième rang de la Conférence de l'Est avec 80 points. Les deux équipes ont maintenant six points d'avance sur les Nordiques, qui ont encore trois matchs à disputer. Toutefois, les Panthers et les Islanders récolteront au moins un autre point d'ici la fin de la saison puisqu'ils s'affrontent lors du dernier match de la saison.

Ron Hextall, des Islanders, a bloqué 30 des 31 tirs dirigés vers lui, ne cédant que devant Russ Courtnall. Mick Vukota, Ray Ferraro et Benoit Hogue ont réussi les autres buts des Islanders.

Courtnall a marqué à la 36e seconde du match en subtilisant une passe de Turgeon à sa propre ligne bleue. Vukota a créé l'égalité à 11:32 en déviant un tir de Keith Acton derrière Andy Moog.

Turgeon a procuré l'avance aux Islanders à 12:36 de la deuxième lors d'un désavantage numérique. Deux minutes plus tard, Turgeon a augmenté la priorité des siens avec un tir du revers qui a dévié sur le poteau droit avant de franchir la ligne rouge.

## Tournoi des Maîtres

### Norman se pointe à un coup du leader

AUGUSTA, Géorgie (AP) — Larry Mize détient une avance d'un coup à mi-chemin du tournoi des Maîtres après avoir remis une carte de 71, un sous la normale et il totalise 139, moins cinq.

Mize a un souvenir du célèbre tournoi qu'il aimerait bien revivre. Il l'avait emporté à Augusta en battant Greg Norman avec une approche de 140 pieds en prolongation lors de la présentation de 1987. De leur côté, Norman et Dan Forsman aimeraient bien effacer de leur mémoire des expériences difficiles. Norman a joué 70 et il se retrouve à égalité avec Forsman et Tom Lehman à 140.

Norman se retrouve en excellente position pour remporter son premier titre au célèbre tournoi et ainsi effacer sa

défaite contre Mize. « J'aime bien ma position, a dit Norman. Je suis calme et j'espère bien jouer en fin de semaine. »

Pour ce qui est de Forsman, il a réussi sept birdies en route vers un exceptionnel 66. Il aimerait bien se retrouver dans la même situation que l'an dernier alors qu'il s'était retrouvé à un coup de la tête au début de la ronde finale avant d'expédier deux balles à l'eau au 12e trou. « J'ai commis une erreur impardonnable au 12e, l'an dernier, s'est rappelé Forsman. Et j'espère que j'aurai une autre chance. Je vous assure que je viserai alors à la gauche de la coupe. » Hier,

Forsman a joué la normale sur ce trou.

Lehman, qui avait terminé en troisième place l'an dernier, lors de sa première participation au tournoi des Maîtres, a ramené une carte de 70.

### Les joueurs visaient la coupe

Le vent, qui avait soufflé fort lors de la première ronde, a diminué d'intensité hier, et les golfeurs ont pu placer leurs coups d'approche plus près de la coupe. L'Espagnol, Jose Maria Olazabal, et le Sud-Africain, Ernie Els, se sont placés en excellente position en ramenant chacun des cartes de 67 pour présenter des fiches de 141, à égalité avec Hale Irwin (68), Tom Watson (71) et Tom Kite (72).

# L'Express de la Rive-Sud vise haut

HULL — Michel Pelletier, l'entraîneur de l'Express de la Rive-Sud bantam AA, est catégorique. Sa troupe ne prend pas part aux Championnats provinciaux de hockey avec la seule idée de bien représenter la région de Québec. « Nous voulons prouver que nous sommes les meilleurs. »

envoyé spécial  
du SOLEIL

par  
Jean-François  
TARDIF



On ne peut sûrement pas blâmer Pelletier d'avoir des objectifs très élevés lors des présents Championnats provinciaux. Gagnants des séries d'après-saison dans la Ligue de développement, l'Express a connu une campagne de rêve. Seulement deux défaites en saison et des victoires lors des tournois de Sherbrooke et Saint-Jean-sur-le-Richelieu.

« Nous avons de très bons hockeyeurs mais aussi un très bon jeu collectif. Contrairement

à certaines équipes, ce ne sont pas un ou deux hockeyeurs qui entraînent le club mais bien tous les joueurs qui composent notre formation. Durant toute la saison, j'ai utilisé les 17 hockeyeurs qui étaient à ma disposition. Les gars avaient tous beaucoup de potentiel et ils se sont développés ensemble. C'est sûrement ce qui explique nos succès. »

Comme par le passé, l'Express pourrait voir plusieurs de ses porte-couleurs endosser l'uniforme des Gouverneurs de Sainte-Foy de la Ligue midget AAA l'automne prochain. Parmi ceux-ci, Martin Filion, Patrick Bolduc et Dominique Laflamme, un jeune de 14 ans qui suivra vraisemblablement les traces de ses frères Daniel

et Christian.

« Plusieurs de nos hockeyeurs devraient jouer pour les Gouverneurs en septembre. Je doute cependant que certains soient repêchés par une formation de la LHJMQ dès cette année. Pour qu'un bantam attire l'attention des recruteurs, il doit être talentueux mais aussi faire six pieds et plus. Ce n'est pas le cas de nos joueurs. Je suis cependant confiant que certains jouent dans le circuit Courteau après leur stage dans le midget AAA. À condition, bien sûr, qu'ils continuent à progresser. »

C'est hier que l'Express a entamé ses provinciaux de 1994. Les hommes de Michel Pelletier l'ont emporté 5 à 2 face à Outaouais 2.

« Je pense que l'on est capables de faire mieux. Les gars peuvent patiner davantage. C'est bien simple, on avait les deux pieds dans le béton en

première période. Heureusement, les gars faisaient mieux au fur et à mesure que la rencontre avançait. »

L'Express aura une grosse journée aujourd'hui avec une possibilité de deux matchs. La Rive-Sud se doit de gagner ses deux affrontements si elle veut se qualifier pour la finale de demain.

« Nous jouons contre le Centre-Mauricie, une équipe qui fait partie de notre ligue et que nous avons battue tout l'hiver. C'est une rencontre qui, en mon sens, est dangereuse. »

## En vedette

Les Citadelles de Québec midget AA ont amorcé sur le bon pied la Coupe Chrysler 1994 en défaisant Outaouais 2 par 7 à 2. Deux athlètes se sont distingués en attaque, soit Dave Plante, qui a marqué quatre buts, et Martin Pouliot qui a amassé six passes.

« Je pense que dans l'ensemble, on a montré ce que nous étions capables de faire. Surtout en troisième, a expliqué l'entraîneur de l'équipe, Daniel Bédard. On venait de faire cinq heures de route. On a commencé lentement mais on a connu une excellente troisième période. La prochaine rencontre sera beaucoup plus importante car elle sera sans lendemain. Elle sera aussi plus difficile, surtout à cause de l'émotion qui animera les deux équipes. »

## Les Citadelles se font jouer un mauvais tour

Hull — Vainqueurs de l'Estrie jeudi, les Citadelles de Québec pee-wee AA se sont fait jouer un bien mauvais tour par les représentants de l'Outaouais qui s'étaient pourtant inclinés en lever de rideau contre Laurentides-Lanau-dière. Les hommes d'André Robitaille ont subi un échec de 2 à 1 et ils ont été éliminés de la course à la Coupe Chrysler.

La journée d'hier a aussi été fatale pour les Canadiens de Montmagny pee-wee CC qui se sont inclinés 3-1 face à la Mauricie. Il s'agissait d'un deuxième revers en deux matchs pour les Magnymontois qui devront retourner chez eux avec leur petit bonheur.

Toutes les équipes atomes de la région seront des quarts de finale qui se mettent en branle aujourd'hui. L'Express de la Rive-Sud (AA) a battu Montréal 5-4, Québec Frontenac a remporté une victoire de 3 à 2 face à Laval et Lac-Étchemin a vaincu l'Estrie 2 à 1.

Dans le pee-wee BB, les Faucons de Pointe-Lévy (BB) ont eu le dessus 4 à 1 sur les hockeyeurs du Lac-Saint-Louis. Les Dauphins de La Chaudière ont accédé aux quarts de finale du bantam BB en prenant la mesure du Bas-Saint-Laurent par 4 à 1. Victoire, dans le midget BB, des Dauphins de La Chaudière, 6 à 5 aux dépens de Bourassa. Les Dynamiques de Saint-Raymond, qui défendent leur titre acquis l'an passé dans la catégorie junior AA, ont bien commencé les provinciaux en défaisant Montréal par 5 à 4. Dans le junior BB, finalement, Tardivel-Est a triomphé du Lac-Saint-Louis par 3 à 0.

## CHAMPIONNATS EN BREF

### ■ De drôles de vacances

Claude Allain, président de la Fédération québécoise de hockey sur glace de la région de l'Outaouais, passe de bien drôles de vacances. Il travaille, en effet, pas loin de 18 heures par jour, et ce, depuis deux semaines, afin de veiller à l'organisation des Championnats provinciaux de hockey. Certains disent même qu'il a hâte de reprendre son boulot à la ville de Hull.

### ■ C'est complet

La présentation des Championnats provinciaux de hockey sont une véritable manne pour les propriétaires hôteliers de la région de l'Outaouais. Les 900 chambres disponibles ont toutes été réservées. À ce nombre s'ajoutent environ 400 chambres réservées dans les hôtels du centre-ville d'Ottawa.

### ■ Loin, loin

La plupart des formations prenant part aux Championnats provinciaux évoluent dans la région immédiate de Hull à l'exception des bantams CC, qui jouent à Maniwaki, et des midgets CC qui disputent leurs matchs à Saint-André-Avellin, des municipalités situées respectivement à environ une heure trente et une heure de voiture de Hull.

### ■ Bloqués à Rivière-du-Loup

La formation atome CC de Gaspé a mis 20 heures d'autocar pour atteindre Hull. Bloquée à Rivière-du-Loup, jeudi, à cause de la tempête de neige qui s'abattait sur l'Est du Québec, l'équipe gaspésienne a repris la route vers l'Outaouais hier matin à 5 h. Comme les atomes CC de Gaspé devaient jouer jeudi, la direction des provinciaux a modifié son calendrier afin que les jeunes hockeyeurs puissent disputer leur première rencontre hier.

### ■ Dans la région du Richelieu

C'est dans la région du Richelieu que se dérouleront les Championnats provinciaux de hockey sur glace de 1995. C'est au cours d'une réunion tenue en Mauricie en juin que la FQHG décidera où se tiendra la Coupe Chrysler de 1996, 1997 et 1998. Il est déjà assuré que les provinciaux de 1996 auront lieu dans l'Est du Québec. En lice les régions de Québec, de la Côte-Nord, de la Gaspésie/Les Îles, du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay/Lac-Saint-Jean.

### ■ Morin intéressé

Pierre Morin, qui a dirigé l'hiver dernier les Gaulois de La Pocatière de la Ligue de hockey collégial majeur serait intéressé à faire le saut dans le midget AAA. Le poste d'entraîneur des Élités de Jorquière, laissé vacant depuis le départ de Sam St-Laurent, l'intéresserait au plus haut point.



## Sampras en demi-finale à Tokyo

Les trois premiers favoris — Pete Sampras, Michael Chang et Boris Becker — se sont tous qualifiés pour les demi-finales du tournoi de tennis de Tokyo, hier, mais Ivan Lendl, no 4, n'a pas eu ce plaisir. Sampras, première tête de série et numéro un mondial, a vaincu l'Australien Patrick Rafter 6-1, 5-7 et 6-1 en quarts de finale. Chang, no 2, a éliminé David Wheaton 7-6 (7-3) et 6-3 alors que Becker, no 3, s'imposait sans peine devant Brad Gilbert 6-3, 6-0. Gilbert avait plus tôt dans la journée complété son match de troisième ronde perturbé par la pluie avec Daniel Vacek, l'emportant 7-6 (8-6), 6-7 (3-7) et 6-3. Le Suédois Henrik Holm, no 11, a réussi 15 as pour vaincre Ivan Lendl 5-7, 6-1, 6-2. Dans le tableau féminin, l'Américaine Amy Frazier, no 4, a défait la Belge Sabine Appelmans, deuxième favorite, 7-5 et 6-2 pour accéder à la finale. Frazier se mesurera soit à Kimiko Date, première tête de série, ou Naoko Sawamatsu, no 3. Les deux Japonaises s'affrontent dans l'autre demi-finale aujourd'hui.

# Beauport baisse pavillon face à Laval

Les Harfangs de Beauport ont livré une lutte titanesque à Laval, hier, mais ont finalement baissé pavillon 5 à 3, malgré une belle remontée au deuxième engagement.

par FRANÇOIS POULIOT  
LE SOLEIL

Tirant de l'arrière 3-0 vers la septième minute de jeu, les Oiseaux se sont mis en route après que le valeureux guerrier du Titan, Sylvain Blouin, eut écrasé Éric Montreuil dans la bande après le coup de sifflet. Éric Dazé a profité d'un avantage numérique de deux hommes pour marquer le premier but des siens et son douzième des séries. Son lancer, à première vue inoffensif, a déjoué Emmanuel Fernandez entre les jambières.

Quelques minutes plus tard, Dazé allait à nouveau s'illustrer en refilant le disque au policier Patrick Côté dans une superbe descente à deux contre un. Côté, qui à chacune de ses sorties n'a pas manqué de faire sentir sa présence, a marqué son premier but des séries et replacé les siens dans la rencontre.

Au troisième tiers, Beauport a continuellement forcé le jeu, mais n'a pu profiter des quelques occasions qui se sont présentées.

La grande vedette du Titan, Yannick Dubé, est venue refroidir

l'ardeur des hommes de Jos Canale à cinq minutes de la fin en portant la marque à 4-2.



Avec 1:09 à jouer l'autre vedette, le numéro 24 des Harfangs, a ramené la marque 4-3 avec son deuxième du match. Malheureusement pour les

locaux, Laval a profité du rappel de Steve Vézina au banc pour lancer dans un filet désert.

C'est Stéphane Madore qui avait commencé le match, il a été remplacé après le troisième filet de Laval.

L'arbitre de la rencontre, Benoît Lapointe, n'a pas fait entendre son sifflet bien souvent en troisième période, et on s'est accroché à qui mieux-mieux. La foule ne s'est pas gênée pour le conspuer.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Les Harfangs de Beauport se sont inclinés face au Titan de Laval, hier soir, mais ce n'est certes pas faute d'avoir combattu.

## CASINO

### LA FÊTE DE L'ÉRABLE

du 13 au 24 avril

À compter de 14 h  
tous les jours

AU SALON DU CASINO  
D'EXPO-QUÉBEC  
Parc de l'Exposition

MISES DE  
**1\$ à 500\$**

- 18 tables de black-jack
- Roulettes
- Baccara
- Roue de fortune

- Une vraie cabane à sucre en ville
- Exposition sur le thème de l'érable et ses sous-produits

Prix d'entrée :  
Casino : 5\$

Anime par Gerald Martin Animat Inc.  
Promoteur l'Institut québécois de l'érable de Piessisville

Autorise par la Régie des loteries du Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



Québec, Le Soleil, samedi 9 avril 1994

S-9